

T2A - CONVERGENCE TARIFAIRE



- Taux de la T2A fixé à :
 - 35% en 2006
 - 50% en 2007
- La logique de productivité :
 - choix des activités
 - DRG - CREEP
 - up coding
- Sous évaluation des MIGAC et MERRI :
Un effort dans le PLFSS en 2007 ? (structuration du taux de l'ONDAM.
- L'ENC : un reflet des coûts ou un reflet des pratiques

T2A - CONVERGENCE TARIFAIRE



- Le grand obstacle à la convergence tarifaire : les horaires médicaux dans le secteur privé
- La PCV : une manière d'entrer dans la production à l'acte
- Non pris en compte dans les tarifs :
 - du mode d'hospitalisation (programmé ou urgence)
 - de la précarité (groupe de travail mission T2A)
- La convergence tarifaire
- Un choix politique aux conséquences considérables
De la position ambiguë de la FHF et des syndicats de directeurs !